

Fiche 2

Quelles formes de recherche possibles en tiers-lieux ?

France TIERS LIEUX

Introduction

Les tiers-lieux entretiennent des relations de plus en plus nombreuses avec le monde de la recherche. Ils peuvent accueillir des chercheur·euses et des étudiant·es, servir de terrains d'enquête ou d'expérimentation, contribuer à des programmes scientifiques, développer des démarches de recherche-action ou encore initier eux-mêmes des projets de recherche à partir des besoins de leur territoire. L'objectif de cette fiche est de **comprendre les différentes positions qu'ils peuvent occuper, les démarches qu'ils peuvent mobiliser et les formes de coopération qu'ils peuvent construire.**

Il n'existe **pas une seule manière de faire de la recherche en tiers-lieu**. Selon les projets, le tiers-lieu peut être :

- un **objet d'étude** ;
- un **terrain ou une infrastructure de recherche** ;
- un **partenaire de la recherche** ;
- un **initiateur et organisateur de la démarche**.

Ces différentes places peuvent mobiliser des **formes de recherche variées** : recherche académique, recherche participative, recherche-action, recherche expérimentale, sciences participatives, recherche socio-territoriale, ou encore recherche et développement territorial.

Bon à savoir

Ces catégories ne constituent pas des cases fermées. *Un même projet peut relever simultanément de plusieurs configurations, ou évoluer au cours du temps. Un tiers-lieu peut par exemple commencer par accueillir une enquête, participer ensuite à l'analyse des résultats, puis initier un nouveau programme de recherche à partir des questions apparues pendant le projet.*

Qu'entend-on par « recherche » ?

Une démarche de recherche vise à produire des connaissances à partir :

- *d'une question ou d'un problème clairement identifié ;*
- *d'une méthode explicite ;*
- *d'observations, d'enquêtes, de comparaisons ou d'expérimentations ;*
- *d'un travail d'analyse ;*
- *d'une documentation et d'une mise en partage des résultats.*

Tous les projets innovants ou expérimentaux ne constituent donc pas automatiquement des projets de recherche. Pour parler de recherche, il est nécessaire de ***formaliser ce que l'on cherche à comprendre, les méthodes utilisées, les données recueillies et les enseignements produits.***

La recherche peut toutefois prendre des ***formes très différentes.*** *Elle peut être académique ou participative, fondamentale ou appliquée, qualitative ou quantitative, menée par un chercheur seul ou construite collectivement avec des habitants, des associations, des entreprises ou des collectivités.*

I Être étudié : la recherche SUR les tiers-lieux

Dans cette configuration, le tiers-lieu constitue principalement un **objet de recherche**. Il est observé, étudié ou enquêté afin de produire des connaissances sur son fonctionnement, ses activités, ses usages, son organisation ou ses effets.

Les questions de recherche, les méthodes d'enquête et les modalités d'analyse sont généralement définies par des chercheur·euse·s, des laboratoires, des institutions, des observatoires, des collectivités ou des organismes chargés d'étudier ou d'évaluer des politiques publiques.

La recherche peut porter, par exemple, sur les modèles économiques des tiers-lieux, leurs modes de gouvernance, les parcours et les pratiques de leurs usagers et usagères, les formes de travail et d'engagement qui s'y développent, leurs effets sociaux, culturels ou environnementaux, leur contribution au développement local, leur rôle dans les coopérations territoriales, leur contribution à l'innovation sociale, les effets des politiques publiques de soutien aux tiers-lieux, etc.

Les disciplines très souvent mobilisées dans la recherche sur les tiers-lieux sont : la sociologie, l'anthropologie, la géographie, les sciences politiques, etc. Voir à ce sujet https://annuaire-gt-recherche.softr.app/

Il est important de distinguer ici **l'objet étudié** de **la méthode de recherche**. Une recherche menée sur un tiers-lieu peut mobiliser différentes techniques de collecte de données notamment les **entretiens, des questionnaires, des données statistiques, etc**.

Bon à savoir

Le tiers-lieu peut participer à la recherche en facilitant l'accès au terrain, en transmettant des documents, en présentant son fonctionnement ou en mettant les chercheur·euse·s en relation avec ses usagers, usagères et partenaires. **Cette contribution ne signifie pas nécessairement qu'il participe à la définition des questions ou à la gouvernance scientifique du projet.**

Exemple

Mesurer la contribution sociale des tiers-lieux, avec l'indicateur de capacité relationnelle par le Campus de la Transition

En 2025, l'ANCT et l'ADEME ont missionné le Campus de la Transition et l'ADEME afin de développer un indicateur de capacité relationnelle appliqué aux tiers-lieux, afin de mieux **comprendre et rendre visibles leurs contributions sociales,** notamment dans les territoires ruraux.

Cette recherche part du constat que les effets des tiers-lieux ne se limitent pas à leurs retombées économiques ou au nombre d'activités proposées. Ils reposent aussi sur leur capacité à créer des relations, des coopérations et des dynamiques collectives.

L'indicateur analyse cinq grandes dimensions : le rapport à soi ; le rapport aux autres ; le rapport au territoire : ancrage local, solidarités et projets collectifs ; le rapport à la société ; le rapport au vivant et à l'environnement.

L'objectif n'était pas de classer les tiers-lieux, mais de mieux documenter leurs effets, de valoriser leur utilité sociale et d'alimenter une réflexion collective sur leurs pratiques.

Cet exemple relève d'une recherche **sur** les tiers-lieux : **leur contribution sociale constitue ici l'objet principal de la recherche.**

https://anct.gouv.fr/ressources/publications/ comprendre-vers-une-mesure-de-la-contribution-sociale-des-tiers-lieux-l

Pour aller plus loin

Des projets de recherche menés sur les tiers-lieux dans les Ressources de l'Observatoire des tiers-lieux : https://observatoire.francetierslieux.fr/ressources/publication-scientifique/

Gauthier, C., Seillier, R. (dir.) (2025). Cahiers de recherche - Panorama de la recherche sur les tiers-lieux 2025, Le Bord de l'eau, 419p. https://observatoire.francetierslieux.fr/projet-recherche/cahier-de-recherche-un-peu-plus-quun-etat-de-lart/



Ce que cette configuration peut apporter

- une meilleure compréhension du fonctionnement, des usages et des dynamiques du tiers-lieu
- des données permettant de documenter ses effets, ses impacts et son utilité sociale
- une prise de recul sur les pratiques et les transformations produites
- des éléments objectivés pour évaluer ses actions et orienter ses évolutions
- des arguments utiles au dialogue avec les partenaires, les financeurs et les pouvoirs publics.

Point d'attention

Un tiers-lieu n'a aucune obligation d'accepter de participer à un projet de recherche. Avant de s'engager, il est important de s'assurer que les objectifs et les modalités de la collaboration sont clairement définis. Cela implique notamment de clarifier l'objet et les objectifs du projet, les données qui seront recueillies ainsi que les usages qui en seront faits, le temps et le niveau d'implication attendus des équipes, des bénévoles et des usager·ères, mais aussi les modalités de restitution et de diffusion des résultats. Il est également utile de préciser les bénéfices attendus pour le tiers-lieu et ses communautés, ainsi que les **règles relatives à la confidentialité, à l'anonymat et à la protection des données.** Ces échanges préalables permettent de construire une relation de confiance, de garantir une compréhension partagée des engagements de chacun et de prévenir d'éventuels malentendus.

Pour aller plus loin

Peres, J. (2023). L'open data dans les recherches participatives : partager les connaissances tout en stimulant les échanges. Cahiers de l'action, 60(1), 85-93. https://doi-org.inshs.bib.cnrs.fr/10.3917/cact.060.0085

Science ouverte | Les données de la recherche (2024). https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2024/03/24-02-28-Donnees-FR-IMPR.pdf

Recherche scientifique et RGPD : quelles règles pour utiliser les données personnelles ? (2026), par Silexo. https://silexo.fr/article/196/recherche-scientifique-et-rgpd-quelles-regles-pour-utiliser-les-donnees-personnelles

II Accueillir la recherche : la recherche EN tiers-lieu

Dans cette configuration, le tiers-lieu devient un **terrain, un espace ou une infrastructure de recherche**. Il peut mettre à disposition : des locaux, des équipements, des ressources techniques, des compétences, une communauté d'usager·ère·s, des possibilités d'observation, de fabrication ou d'expérimentation, etc.

Bon à savoir

La recherche se déroule dans le tiers-lieu, sans que celui-ci soit nécessairement associé à la définition des questions de recherche ou à la gouvernance scientifique du projet.

Cette configuration recouvre plusieurs possibilités :

Accueillir des étudiant·es

L'accueil d'un·e stagiaire de recherche, d'un mémoire de master ou d'un projet collectif tutoré constitue souvent une première porte d'entrée vers la recherche. Ces travaux peuvent permettre par exemple :

- de réaliser un diagnostic territorial ;
- d'étudier les usages du lieu ou de documenter une activité ;
- de produire des ressources directement utiles à l'équipe ;
- d'explorer une problématique encore peu formalisée ;
- de préparer un projet de recherche plus ambitieux.

Il est important de définir un sujet suffisamment précis, réalisable dans le temps disponible et utile à la fois à l'étudiant·e et au tiers-lieu.

Pour aller plus loin

Liste des formations et notamment de Masters sur les tiers-lieux

Rieux, C. (2025). Entre grange et champs, une scène pour les habitant·es. Mémoire de master, École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Sergent, R. (2024). Le «vrai boulot» des travailleur·euses de tiers-lieux : une quête de sens ? Mémoire de master, DUMAS (Dépôt universitaire de mémoires après soutenance)

Accueillir un doctorant CIFRE

Le dispositif de CIFRE (Convention industrielle de formation par la recherche) permet à une structure d'employer un·e doctorant·e dont le travail est encadré par un laboratoire de recherche.

Pour un tiers-lieu, ce dispositif peut favoriser :

- une production de connaissances liée aux problématiques de la structure,
- une présence scientifique inscrite dans le temps long,
- une montée en compétences des équipes,
- une meilleure compréhension des méthodes et des codes de la recherche,
- un partenariat durable avec un laboratoire,
- une articulation entre recherche académique et besoins opérationnels.

Une CIFRE suppose toutefois :

- une capacité d'encadrement,
- un financement,
- une définition claire du sujet,
- une articulation entre les attentes du tiers-lieu, du doctorant et du laboratoire,
- un partage explicite des responsabilités,
- une vigilance sur la position du doctorant, à la fois salarié de la structure et chercheur.

Bon à savoir

Une CIFRE peut relever d'une recherche **en** *tiers-lieu lorsque le·la doctorant·e est accueilli·e dans la structure. Elle peut également devenir une recherche* **avec** *ou* **depuis** *le tiers-lieu lorsque celui-ci contribue fortement à la construction et au pilotage de la recherche*

Pour aller plus loin

Sur le contrat en CIFRE

Gouteux, M., et al. (2025). "Les cifre en tiers-lieux : interstices singuliers entre recherche et action", dans Gauthier, C., Seillier, R., (dir.). Panorama de la recherche sur les tiers-lieux en France, Cahiers de recherche de France Tiers-Lieux #1, Le bord de l'eau, 978-2-38519-136-8.

Webinaire 1 - Comment faire de la recherche en tiers-lieux ?

Travaux de doctorant·e·s en CIFRE à retrouver dans la Synthèse des Doctoriales de la Recherche sur les Tiers-Lieux

Accueillir des chercheurs·euses

Le tiers-lieu peut devenir **un terrain d'enquête, un lieu d'observation ou d'immersion, de résidence scientifique, de site d'expérimentation ou encore un lien de rencontre entre chercheur·euses et acteur·ices du territoire.** La présence régulière ou prolongée d'un·e chercheur·euse peut favoriser une compréhension plus fine du fonctionnement du lieu et de son territoire. Elle peut aussi permettre d'établir des relations de confiance avec les habitant·es, les usager·ères et les équipes.

Pour aller plus loin

Pour connaître et prendre contact avec des chercheur·euses travaillant

Annuaire Tiers-Lieux & Recherche

Accueillir et mener des expérimentations en tiers-lieu

Les tiers-lieux peuvent devenir des **terrains d'essai et des infrastructures de recherche expérimentale**, dans lesquels sont conçues, testées, adaptées et améliorées des solutions en conditions réelles. Ces expérimentations peuvent porter sur :

- des technologies, des outils numériques ou des dispositifs techniques ;
- des méthodes ;
- des pratiques sociales ;
- de l'expérimentation de nouveaux usages ;
- de l'expérimentation de solutions liées aux transitions écologiques ;
- la fabrication et le test de prototypes.

Bon à savoir

*Les **FabLabs, makerspaces**, laboratoires citoyens et espaces de fabrication sont particulièrement adaptés à ces démarches. Ils peuvent mettre à disposition des équipements, des compétences techniques et des communautés capables de concevoir, fabriquer, tester et améliorer collectivement des solutions.*

Pour aller plus loin

Carmes, M., Arruabarrena, B., Himbert, M E.. (2023) Métrologies citoyennes et sciences de l'ingénieur : l'hybridation des littératies.

Site du réseau français des Fablabs, Makerspaces et Espaces du Faire

Exemple

TERRA FORMA, une recherche collaborative menée en FabLabs

Le programme national **TERRA FORMA** a engagé, avec le Réseau Français des FabLabs, un partenariat de recherche collaborative de 2025 à 2029 visant à développer des dispositifs de métrologie participative environnementale pour répondre aux défis des transitions écologiques. La métrologie participative environnementale est une démarche de sciences citoyennes où des habitants et non-spécialistes utilisent des outils de mesure pour collecter des données sur leur cadre de vie, s'appuyant sur les microcapteurs, le numérique et l'intelligence collective.

Dans ce projet, les FabLabs et espaces du faire constituent de véritables terrains d'expérimentation. Ils accueillent des chercheur·euses, mettent à disposition leurs équipements et leurs compétences en fabrication numérique et participent au développement de capteurs ouverts, accessibles et à bas coût, ainsi qu'à l'expérimentation de nouvelles méthodes de collecte de données environnementales avec les communautés locales.

https://cnrs.hal.science/hal-04840953/

Ce que cette configuration peut apporter

- un accès à des équipements, des méthodes ou des compétences scientifiques
- des échanges avec des chercheur·euses, étudiant·es, ingénieur·es ou technicien·nes
- l'accueil d'expérimentations, de démonstrateurs ou de prototypes
- des opportunités de financement ou de développement de nouveaux projets
- une ouverture vers de nouveaux réseaux académiques, scientifiques et techniques.

Point d'attention

Le tiers-lieu ne doit pas devenir une simple infrastructure mise à disposition sans contrepartie. Il est recommandé de discuter en amont des conditions d'accueil, le temps mobilisé, les responsabilités, les financements ou encore des formes de restitution.

III Contribuer à la recherche : la recherche AVEC les tiers-lieux

Une recherche est menée **avec** un tiers-lieu lorsque celui-ci, ses équipes, ses usager·ères, ses bénévoles ou ses partenaires participent activement à une ou plusieurs étapes de la démarche. Le tiers-lieu n'est alors plus uniquement un objet d'étude ou un espace d'expérimentation, il devient un **partenaire, un contributeur ou un co-producteur de la recherche**.

Cette participation peut intervenir dans :

- l'identification d'un problème
- la formulation des questions de recherche
- l'élaboration de la méthodologie
- la collecte des données
- l'analyse et l'interprétation des résultats
- la diffusion et la valorisation des connaissances
- la gouvernance du projet.

Bon à savoir

Le degré de participation peut varier fortement. Le tiers-lieu peut être simplement consulté, contribuer à certaines tâches, être membre du comité de pilotage ou encore participer pleinement aux décisions scientifiques.

Les sciences participatives

Les sciences participatives associent des citoyen·nes ou des acteur·rices non académiques à la production de données scientifiques ou de connaissances. Elles sont définies par le rapport Houiller comme "des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels — qu'il s'agisse d'individus ou de groupes — participent de façon active et délibérée.".

Dans les tiers-lieux, elles peuvent prendre la forme :

- de collectes et de relevés de données environnementales notamment par l'observation de la faune et de la flore, de suivis écologiques ou encore d'inventaires de biodiversité
- d'enquêtes sur les usages, la santé, l'alimentation, les mobilités ou le patrimoine.

Le tiers-lieu peut jouer un rôle de :

- mobilisation des habitant·e·s
- médiation scientifique
- formation aux protocoles
- coordination des observations
- mise à disposition d'équipements
- diffusion des connaissances produites.

Bon à savoir

Les sciences participatives ne se limitent pas à la recherche naturaliste. Elles peuvent concerner de nombreuses dimensions de la vie sociale et territoriale par exemple en associant des habitant·es à la cartographie des usages d'un quartier, à l'identification des besoins d'un territoire ou à la documentation des transformations locales.

Exemple

« Des générations plastiques », un projet de sciences participatives au Dôme

Lancé en 2023 par le laboratoire Aliments, bioprocédés, toxicologie et environnements de l'Université de Caen Normandie et par le tiers-lieu Le Dôme, le programme de sciences participatives Des générations plastiques porte sur la pollution plastique et la biodégradabilité des bioplastiques. Le projet invite des élèves, mais aussi des groupes fréquentant des bibliothèques, musées, associations ou centres socioculturels, à participer à un véritable protocole de recherche.

Les participant·es **observent la décomposition d'un bioplastique, le PHA, dans différents environnements naturels, produisent des données** utiles au laboratoire et contribuent à la **réflexion sur les usages du plastique et les moyens de réduire son impact écologique,** notamment en répondant à des questionnaires permettant de sonder les comportements individuels, en analysant leurs évolutions possibles, et donner la possibilité d'expérimenter via un kit « chacun chez soi » la biodégradation de plusieurs types de plastiques. Le Dôme joue ici un rôle d'intermédiaire entre l'équipe scientifique et les publics : il accompagne la participation, rend le protocole accessible et crée les conditions permettant aux citoyen·nes de contribuer directement à la recherche.

https://ledome.info/recherche-participative/des-generations-plastiques/

Pour aller plus loin

Protocole de recherche Vigie Nature

CNRS Sciences Humaines & Sociales – Sciences partagées : présentation des recherches menées avec des citoyens, associations, collectifs et tiers-lieux, ainsi que des réflexions sur le « tiers secteur de la recherche ».

Fondation Sciences Citoyennes : ressources sur les sciences citoyennes, la co-production des savoirs et les recherches participatives.

Plateforme Tous Chercheurs

Houllier, F., Merilhou-Goudard, J-B. (2016) Les sciences participatives en France. 63 p. hal-02801940

La recherche participative

Alors que **les sciences participatives correspondent principalement à la participation des citoyens à un projet scientifique conçu par les chercheurs, les recherches participatives reposent sur une véritable co-construction de la recherche entre chercheurs et acteurs de la société**.

La recherche participative associe des acteur·ice·s non académiques (habitant·e·s, usager·ère·s, bénévoles, associations, collectivités, professionnel·le·s) à une ou plusieurs étapes du processus de recherche.

Les personnes peuvent être par exemple :

- consultées sur leurs besoins
- contributrices à la définition du problème
- associées à la collecte des données
- impliquées dans l'analyse
- membres du comité de pilotage
- co-autrices des résultats.

La recherche participative peut contribuer à :

- reconnaître les savoirs d'expérience
- impliquer les habitant·e·s et les usager·ère·s
- développer le pouvoir d'agir
- créer des dynamiques collectives
- renforcer les coopérations locales
- favoriser l'appropriation des résultats
- produire des connaissances plus proches des réalités vécues.

Bon à savoir

Elle nécessite toutefois un important travail d'animation, de médiation et de traduction entre les différents acteur·ice·s et leurs manières de produire ou d'exprimer des savoirs.

Exemple

Le projet PISTIL

Le projet **PISTIL**, financé et co-piloté par le réseau régional Tiers-Lieux Grand Est, visait à mieux comprendre les parcours et les profils des contributeur·ices des tiers-lieux en matière d'inclusion sociale et d'insertion professionnelle, les méthodes d'intervention des tiers-lieux sur ces sujets et à caractériser leur singularité dans le paysage institutionnel. Mené pendant une année et demie avec quatorze tiers-lieux, trois collectivités territoriales et un tiers-lieu de recherche coordinateur, il a permis de mettre en lumière un public peu identifié par les équipes : les personnes de plus de 55 ans, pourtant largement contributrices et bénéficiaires des actions des lieux. Les tiers-lieux membres du réseau ont contribué à la construction des hypothèses et à la production des données, et le réseau régional a contribué au comité de pilotage tout au long du projet, contribuant notamment à la phase d'analyse des données. L'étude révèle également un décalage entre les attentes des politiques publiques territoriales (innovation technique, relance économique, reconversion de friches, etc.) et les effets effectivement produits par les tiers-lieux en matière de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités. Ce travail a permis aux structures participantes de porter un regard renouvelé sur leurs pratiques, leurs impacts et leur plaidoyer. Il a également permis de mettre à disposition du réseau régional des données quantitatives et qualitatives pour son dialogue avec ses financeurs et les administrations publiques.

https://hal.science/hal-04441608v1/document

Pour aller plus loin

Guide pratique de la recherche participative par le Mouvement Associatif, 2024

Webinaire 2 - Quelles recherches participatives entre tiers-lieux et institutions de recherche ?

Podcast sur la recherche participative par la Coopérative des Tiers-Lieux

Boutique des Sciences – Université de Lille : Présentation de la démarche de recherche participative, formations, méthodes de co-construction avec les acteurs, ressources pédagogiques.

Turmaine, I., "Boutiques des sciences : un nouveau dispositif de médiation pour les universités", Observatoire des tiers-lieux,

Inserm – La recherche participative : Une présentation des principes, des objectifs et des différentes formes de recherche participative.

Maïté Juan, Les recherches participatives : enjeux et actualités

La recherche-action

La recherche-action vise à produire simultanément des connaissances et des transformations concrètes sur le territoire ou au sein du monde social étudié. Elle repose sur une collaboration étroite entre chercheur·euses et acteur·ices de terrain : les premiers ne se limitent pas à observer les situations, mais s'impliquent dans les processus de changement, tandis que les seconds contribuent activement à la production des connaissances.

Les acteurs du terrain sont généralement associés à :

- la définition du problème
- la conception des actions
- leur mise en œuvre
- l'observation de leurs effets
- leur analyse
- l'ajustement du projet
- ainsi que la valorisation des résultats.

Dans les tiers-lieux, la recherche-action peut être mobilisée pour travailler sur :

- l'évolution de la gouvernance
- l'amélioration des pratiques
- la transformation d'un service
- une problématique sociale ou écologique
- le développement de nouvelles coopérations territoriales
- les usages d'un bâtiment ou d'un territoire
- l'évolution des pratiques professionnelles
- la transformation de l'action publique locale.

Exemple

Une recherche-action coopérative autour du tiers-lieu jeunesse Le Parallèle

À Redon, l'association La Fédé, engagée dans l'expérimentation du tiers-lieu jeunesse Le Parallèle, s'est associée à la coopérative de recherche Coop'Eskemm, dans le cadre d'une convention CIFRE, afin de conduire une recherche-action sur les formes d'engagement des jeunes en milieu rural.

Le partenariat est né d'un diagnostic partagé mettant en évidence les difficultés des jeunes adultes à trouver des espaces d'engagement, de participation et de reconnaissance sur le territoire.

La recherche est construite avec les acteurs du tiers-lieu. Les questions évoluent au fil de l'expérimentation, à partir des situations rencontrées par les équipes, les jeunes et les partenaires locaux. **Le chercheur ne se limite pas à observer ces dynamiques : il participe à la vie du tiers-lieu, accompagne les réflexions et les transformations en cours, et nourrit en retour l'analyse scientifique. Chercheur·euses et praticien·nes conduisent ensemble des enquêtes, confrontent régulièrement leurs analyses et construisent progressivement des objets de recherche communs portant sur les pratiques d'animation, les relations entre professionnel·les et jeunes, ainsi que sur l'inscription territoriale du projet.**

La démarche associe plusieurs niveaux d'enquête : des entretiens, des observations, des focus groups et des journaux de terrain, mais aussi des échanges continus entre le·la chercheur·euse, les pilotes de l'expérimentation, les animateur·ices, les jeunes et les partenaires du territoire. **Les résultats de la recherche alimentent directement les évolutions du projet, tandis que les expérimentations conduites sur le terrain nourrissent en retour les questionnements de recherche.**

Cette coopération permet de produire à la fois des connaissances scientifiques sur les tiers-lieux jeunesse, des connaissances localisées sur le projet et des savoirs d'action directement mobilisables pour faire évoluer les pratiques professionnelles et les politiques locales en faveur de la jeunesse.

https://coopeskemm.org/tiers-lieux-jeunesse-nouvelles-formes-de-mobilisation-citoyenne-des-jeunes/

Bon à savoir

*La recherche-action repose sur un **va-et-vient continu entre production de connaissances et action.** Les démarches de recherche et les processus de transformation se construisent conjointement et s'alimentent mutuellement : les **connaissances produites orientent l'action, tandis que les expérimentations, leurs effets et les ajustements successifs nourrissent en retour la recherche.** Cette approche implique une collaboration étroite entre chercheur·euses et acteur·ices de terrain, les premiers participant eux aussi aux processus de transformation. Elle suppose néanmoins de documenter rigoureusement les démarches engagées, **de conserver une capacité d'analyse critique et de clarifier les rôles et responsabilités de chacun**.*

Pour aller plus loin

Projet de recherche pluri-partenarial ATLAS – Accompagnement des Tiers-Lieux Agroalimentaires ruraux de l'espace SUDOE

Millet, F., De l'éducation populaire à l'innovation populaire : culture scientifique, recherche participative et tiers-lieu. Thèse de sociologie. Normandie Université, 2025,

GDR PARCS (CNRS) – Ressources sur la Recherche-Action Participative : bibliographie, guides, méthodes, outils d'animation, exemples de projets et nombreuses ressources sur les sciences participatives et la recherche-action.

Faire commun en recherche(s) - Séminaire animé par Pascal Nicolas-Le Strat, «Territoires en expérience(s)» Campus Condorcet, Laboratoire Experice Université Paris 8 & Réseau des Fabriques de sociologie

Nicolas-Le Strat, P. (2024). Faire recherche en commun : Chroniques d'une pratique éprouvée. Éditions du Commun.

Les Cahiers du Labo de la Coopérative des Tiers-Lieux

Des moyens habiles pour faciliter la participation à la recherche

Certains outils permettent d'associer des personnes qui ne se reconnaissent pas spontanément comme chercheur·euses ou qui sont éloignées des formats classiques de la recherche.

Il peut s'agir :

- de questionnaires / en ligne
- de cartes participatives
- de carnets d'observation
- de photographies
- de récits
- de balades commentées
- d'ateliers
- de dispositifs artistiques
- de productions sonores ou audiovisuelles
- d'objets ou de prototypes
- de dispositifs de mise en discussion
- de documents rédigés en Facile à lire et à comprendre (FALC).

Bon à savoir

Les outils proposés peuvent constituer des supports de participation, d'enquête et de production de connaissances. Ils ne deviennent toutefois des instruments de recherche que lorsqu'ils sont reliés à une question, à une méthode et à un travail d'analyse.

*La qualité d'une démarche participative dépend aussi de l'accessibilité des informations transmises aux participants. Il peut être utile de recourir à des supports visuels, des cartes, des objets, des traductions, des documents en **Facile à lire et à comprendre (FALC)** ou d'autres formes de médiation afin de permettre à chacun de comprendre le projet, de donner un consentement éclairé et de contribuer pleinement à la recherche.*

Pour aller plus loin

CNRS MATE-SHS – La cartographie sensible et participative - Un tutoriel de Morgane Dujmovic présentant les fondements théoriques et méthodologiques des cartes sensibles, leurs usages en recherche et leurs applications participatives.

Laboratoire ESO (CNRS) : Publications et travaux récents mobilisant la cartographie sensible et participative.

Margaux Laudoux propose une véritable méthode d'atelier mêlant : design, cartographie, médiation, sciences sociales

Adefpat – Diagnostic partagé : Une boîte à outils très concrète qui rassemble plusieurs fiches méthodologiques, notamment : diagnostic en marchant, cartographie participative, focus groups, World Café, cartes mentales, photolangage.

UNAPEI – Le Facile à lire et à comprendre (FALC) : présentation de la méthode, règles de rédaction, exemples et ressources.

Chevalier, J. & Buckles, D. (2019). Participatory Action Research: Theory and Methods for Engaged Inquiry. Routledge.

Portail Participation et mobilisation dans les tiers-lieux

Ce que cette configuration peut apporter

- la co-construction de connaissances plus proches des réalités du terrain
- la reconnaissance et l'articulation des savoirs scientifiques, professionnels, citoyens et expérientiels
- une meilleure appropriation des résultats par les personnes concernées
- le développement de capacités d'analyse, de réflexivité et d'apprentissage collectif
- un renforcement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs impliqués.

Point d'attention

En amont d'une démarche de recherche AVEC un tiers-lieu, il est important de préciser :

- ce que signifie concrètement « participer »
- qui est invité à contribuer
- à quelles étapes
- avec quel pouvoir de décision
- dans quelles conditions
- avec quelle reconnaissance
- avec quelle rémunération ou compensation éventuelle
- comment les résultats seront restitués.

En effet, la participation ne doit pas se limiter à solliciter les habitant·e·s pour fournir gratuitement des données, sans retour sur les résultats ni possibilité d'influer sur la recherche.

Il convient également de prévenir :

- l'essoufflement des participant·es
- la temporalité du temps long de la recherche VS le temps de gestion du quotidien d'un tiers-lieu
- la surcharge de travail des équipes
- les inégalités de parole ou de légitimité
- les confusions entre les rôles de chercheur·euse, de praticien·ne et de participant·e.

IV Initier et organiser la recherche : la recherche DEPUIS les tiers-lieux

Dans cette configuration, le tiers-lieu devient un **acteur moteur de la recherche**. Les questions étudiées émergent directement :

- des besoins du lieu
- des expérimentations conduites localement
- des enjeux du territoire
- des difficultés rencontrées par les acteur·rice·s
- des transformations sociales, écologiques, culturelles ou économiques observées localement.

Le tiers-lieu contribue à formuler les questions, mobilise des partenaires, organise les collaborations et crée les conditions nécessaires à la production de connaissances.

Il n'est plus seulement un partenaire de la recherche : **il en est l'initiateur**, l'organisateur, le coordinateur ou le pilote. Cette configuration peut être qualifiée de **recherche en configuration tiers-lieu**.

Le tiers-lieu agit alors comme un **espace d'intermédiation entre plusieurs mondes**. Il peut faire émerger les besoins du territoire, mettre en relation différents producteurs de savoirs, organiser leur coopération et créer un cadre dans lequel plusieurs formes de connaissances peuvent être reconnues et mises en discussion.

La recherche socio-territoriale située et la R&D territoriale

La recherche socio-territoriale située **part directement d'un territoire**, de ses acteurs et de ses besoins. Elle désigne une **manière d'orienter et de construire la recherche à partir d'une situation territoriale concrète en associant des savoirs académiques, professionnels, citoyens**.

La recherche et développement territoriale (R&D territoriale) s'intègre dans la recherche socio-territoriale car elle vise à produire des connaissances situées tout en cherchant **des solutions directement utiles au développement d'un territoire et aux transitions écologiques, sociales, culturelles ou économiques**.

Elle peut porter par exemple sur :

- de nouvelles formes de coopération
- des modèles de gouvernance
- des solutions écologiques
- des activités économiques territorialisées
- des innovations sociales, techniques ou organisationnelles
- des services répondant à des besoins locaux.

Bon à savoir

*La recherche développement territoriale renvoie **moins à une méthode particulière qu'à une finalité** : produire des connaissances directement mobilisables pour transformer un territoire.*

Les tiers-lieux sont particulièrement adaptés à ce type de recherche en raison de leur ancrage local et de leur capacité à mettre en relation une diversité d'acteurs.

Ces formes de recherches situées impliquent nécessairement des approches de recherches participatives** en associant différents acteur·rice·s du territoire — chercheur·euse·s, collectivités, entreprises, associations, habitant·e·s ou tiers-lieux — autour d'une démarche de recherche et d'expérimentation, **telles que telles que la recherche-action (pour la R&D territoriale), les sciences participatives ou encore la recherche expérimentale tel que les Living Lab.

Définition

*Un **Living Lab** est un dispositif de recherche et d'innovation en conditions réelles dans lequel usager·ère·s, chercheur·euse·s, collectivités, entreprises et associations développent, expérimentent et évaluent ensemble de nouvelles solutions. Il repose généralement sur un fort ancrage territorial, une logique d'innovation ouverte, l'implication continue des parties prenantes, la capitalisation des connaissances produites et une temporalité inscrite dans le temps long.*

Exemple

La Vigotte Lab

La **Vigotte Lab** est un Living Lab rural et forestier implanté dans les Vosges, qui illustre une démarche de recherche et développement territoriale portée depuis un tiers-lieu. Les pratiques agricoles, forestières et les modes de gestion des milieux y deviennent des objets de recherche et d'expérimentation.

Chercheurs, agriculteurs, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités et autres acteurs locaux sont a**ssociés à la définition des questions de recherche, à la mise en œuvre des expérimentations et à l'analyse des résultats.** Les connaissances produites sont progressivement capitalisées et réinvesties dans les activités du lieu ainsi que dans les projets du territoire.

Au-delà de l'expérimentation ponctuelle, la Vigotte Lab développe une démarche inscrite dans le temps long, fondée sur l'innovation ouverte, l'apprentissage collectif et l'amélioration continue des pratiques. Elle montre comment un tiers-lieu peut devenir un véritable **laboratoire territorial**, où la recherche nourrit directement l'action et où les expérimentations alimentent la production de connaissances utiles aux transitions écologiques et au développement local.

https://lavigottelab.org/

Pour aller plus loin

Fiche 3 - L'exemple de la Vigotte Lab est déployé dans l'ensemble de cette fiche à travers le projet HERBE (Hameau Expérimental de Recherche pour la BioÉconomie).

Comprendre la démarche des living lab

La démarche de recherche-action et de R&D au sein du PTCE NOLA au coeur de la thèse de Noémie Mouret

La méthode des permanences architecturales de Patrick Bouchain, Sophie Ricard et Édith Hallauer

Le tiers-secteur de la recherche

La notion de **tiers-secteur de la recherche** désigne des formes de production de connaissances qui ne relèvent ni exclusivement de la recherche académique ni exclusivement de la recherche privée.

Des associations, collectifs, tiers-lieux, citoyen·ne·s, professionnel·le·s ou acteur·rice·s de l'économie sociale et solidaire peuvent participer à la définition des questions, la conduite des travaux, l'analyse, la diffusion des résultats ainsi que la gouvernance de la recherche.

Dans cette perspective, le tiers-lieu peut jouer un **rôle d'intermédiaire** :

- en faisant émerger les questions du terrain
- en facilitant les partenariats
- en traduisant les attentes des différents acteurs
- en garantissant la circulation des connaissances
- en veillant à la place des habitant·e·s et des usager·ère·s
- en créant des espaces de coopération entre recherche, action publique et société civile.

Bon à savoir

*Cette fonction peut être rapprochée de l'idée de **tiers-veilleur** : un acteur qui facilite, anime, orchestre et veille à la qualité des relations entre les partenaires de la recherche.*

Exemple

La SCIC T.E.T.R.I.S.

Le tiers-lieu de recherche "Les Grandes Roches" sert de démonstrateur à taille réelle, pour allier les apports de la recherche avec l'opérationnalisation concrète (agriculture, prévention des risques, robustesse...) et permettre à la fois les débats de fonds et la montée en compétences individuelles et collectives en s'appuyant sur l'intermédiation scientifique et la médiation numérique.

La SCIC T.E.T.R.I.S. a accompagné dix structures, dont la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dans la construction d'une vision partagée des différentes formes d'innovation sociale présentes sur le territoire. L'objectif était de coproduire une culture commune autour de ces enjeux et de doter les acteur·ices d'outils de pilotage et d'évaluation in itinere favorisant l'émergence de nouveaux projets collectifs inscrits dans les politiques publiques locales.

Pour y parvenir, des ateliers mobilisant les méthodes de l'éducation populaire ont alterné avec des apports théoriques et l'analyse collective d'expériences locales. Cette démarche a permis non seulement d'outiller les participants, mais aussi de porter un regard renouvelé sur leurs initiatives, d'en révéler des dimensions jusqu'alors peu visibles et d'élargir progressivement le cercle des partenaires à d'autres acteur·ices du territoire.

Exemple

Projet Biotopie - Ecouter la vie du sol.

Les émotions permettent de mieux ancrer les connaissances, surtout sur ce qui nous est invisible». Ce qui est la cas de la vie des sols, souvent même associée à de la répulsion. Biotopie, financé par la Fondation Carasso, a cherché à répondre à cet enjeu en associant observations en situation avec des dispositifs lowtech d'écoute des sons du sol et une mise en scène artistique. Les ateliers concrets soutenus par la médiation scientifique et la fabrication lowtech apportent les connaissances de manière sensible et décalée, alors que les artistes viennent sublimer les observations et prises de sons en créant un univers hybride et symbiotique. L'ensemble des outils et créations ont fait l'objet d'un kit, proposé en open-source notamment aux écoles.

https://evaleco.org/biotopie-pour-des-sols-vivants/

https://scic-tetris.org/

Pour aller plus loin

Webinaire sur les tiers-lieux de recherche :
https://videos.lescommuns.org/c/assotierslieux/videos?s=1

Le Collectif Tiers-Lieux et Recherche : tierslieux.recherche@gmail.com pour rejoindre la liste de diffusion, s'inscrire sur l'annuaire :
https://annuaire-gt-recherche.softr.app/

ALLISS (Association pour une Alliance Sciences Société) est un réseau national qui œuvre au développement des coopérations entre le monde académique et le tiers-secteur de la recherche
https://www.alliss.org/

La tiers-veillance du projet de recherche Equipact :
https://resolis.org/?initiative=tiers-veillance-du-projet-equipact-equiper-les-acteurs-pour-plus-d-impact-dans-les-transitions

Ce que cette configuration peut apporter

- la capacité d'initier et de piloter des projets de recherche
- l'intégration durable de la recherche dans le projet stratégique du tiers-lieu
- le développement d'une expertise propre et d'une capacité d'innovation
- la production de connaissances directement mobilisables pour l'action
- une contribution à l'évolution des pratiques professionnelles, des organisations et des politiques publiques.

Exemple

Une recherche sur les fermes culturelles en milieu rural, portée par l'Association Polymorphe

L'association et tiers-lieu Polymorphe identifie, à partir de son expérience, l'émergence de nouvelles coopérations entre agriculture et culture dans des territoires ruraux marqués par des fragilités et par un accès inégal à l'offre culturelle.

Le projet relève alors de plusieurs configurations :

Il est initié **depuis** le tiers-lieu, puisque le sujet émerge de ses constats, de ses activités et de son ancrage dans les territoires ruraux ;

Il porte **sur** des fermes culturelles, dont les pratiques, les trajectoires et les modèles sont étudiés ;

Il est mené **avec** le tiers-lieu, puisque les membres de l'association et une chercheuse indépendante participent à la construction de la problématique, des méthodes, à la conduite de l'enquête et à la valorisation des résultats ;

Il peut également se dérouler **en** tiers-lieux, lorsque ceux-ci accueillent les enquêtes, les rencontres ou les restitutions.

https://www.polymorphecorp.com/nos-activites

Bon à savoir

*La distinction entre recherche **sur**, **en**, **avec** et **depuis** les tiers-lieux permet d'identifier la place occupée par le lieu dans la démarche. Elle ne doit toutefois pas être utilisée comme un classement rigide. Un même projet peut combiner plusieurs configurations, soit simultanément, soit au cours de son évolution.*

Comment situer son projet ?

Votre projet peut se situer à l'intersection de plusieurs configurations. Les catégories **SUR**, **EN**, **AVEC** et **DEPUIS** ne sont pas exclusives : elles décrivent la place qu'occupe le tiers-lieu dans la recherche à un moment donné.

Quelle place occupe votre tiers-lieu dans la recherche ?

SUR — **Object d'étude**

Recherche SUR les tiers-lieux

Place du tiers-lieu : Objet d'étude

Finalité principale : Comprendre le fonctionnement, les usages, les effets ou les impacts des tiers-lieux

Démarches : Enquêtes, observations, questionnaires, statistiques, comparaisons, évaluations

Exemples : RCI - TL - Campus de la Transition

Questions à se poser

- Le tiers-lieu est-il principalement observé ou étudié ?
- Cherche-t-on à comprendre son fonctionnement ou ses effets ?

EN — **Terrain ou infrastructure de recherche**

Recherche EN tiers-lieu

Place du tiers-lieu : Terrain ou infrastructure de recherche

Finalité principale : Accueillir des chercheurs, étudiants, doctorants, réaliser des expérimentations, tester des solutions ou développer des prototypes

Démarches : Résidences, stages, mémoires, CIFRE, recherche expérimentale

Exemples : Terra-Forma

Questions à se poser

- La recherche se déroule-t-elle dans le tiers-lieu ?
- Le lieu met-il à disposition ses espaces, équipements ou communautés ?

AVEC — **Partenaire ou contributeur**

Recherche AVEC les tiers-lieux

Place du tiers-lieu : Partenaire ou contributeur

Finalité principale : Co-construire des connaissances répondant à des problématiques partagées

Démarches : Recherche participative, recherche-action, sciences participatives, enquêtes collaboratives

Exemples : Recherche-action au sein du tiers-lieu Le Parallèle

Questions à se poser

- Le tiers-lieu est-il reconnu comme partenaire du projet ?
- Les équipes, usagers ou partenaires participent-ils à la recherche ?
- Le tiers-lieu contribue-t-il aux questions, aux méthodes, à l'analyse de l'enquête, ou encore à la gouvernance de la recherche ?

DEPUIS — **Initiateur, organisateur ou pilote**

Recherche DEPUIS les tiers-lieux

Place du tiers-lieu : Initiateur, organisateur ou pilote

Finalité principale : Produire des connaissances utiles directement au tiers-lieu, à l'action collective et aux transformations territoriales

Démarches : Recherche située et R&D territoriale, tiers-secteur de la recherche

Exemples : Vigotte Lab ; SCIC Tetris

Questions à se poser

- Le projet est-il né d'un besoin du tiers-lieu ou du territoire ?
- Le tiers-lieu pilote-t-il ou coordonne-t-il la recherche ?
- Les résultats répondent-ils à des besoins identifiés localement ?
- Les connaissances produites sont-elles utiles au tiers-lieu, à ses usagers ou au territoire ?

Ces questions peuvent être utilisées comme support de discussion entre partenaires. Elles permettent également de clarifier les attentes, les responsabilités et les formes de reconnaissance de chacun.

Bon à savoir

Les configurations SUR, EN, AVEC et DEPUIS permettent de décrire la place du tiers-lieu dans la recherche. Les démarches — recherche-action, sciences participatives, CIFRE, expérimentation, recherche territoriale, etc. — désignent quant à elles les méthodes, dispositifs ou orientations mobilisés. Elles peuvent se combiner dans un même projet



Fiches outils réalisées par **France Tiers-Lieux** et le **Collectif Tiers-Lieux et Recherche** (ancien groupe de travail Recherche de l'**Association Nationale des tiers-lieux**).

Direction de la publication :
Céline De Mil (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Cécile Gauthier (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Myriem Kadri (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Rémy Seillier (France Tiers-Lieux)

Contributeurs et contributrices du Collectif Tiers-Lieux et Recherche : Philippe Chemla, Antoine Daval, Tom Guadagnin, Laure Michaud, Lucile Ottolini, Alexandra Vié

Partenaires :
Banque des Territoires, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Direction artistique :
Antoine Thomas

Pour contacter le Collectif Tiers-lieux et Recherche :
tierslieux.recherche@gmail.com